

**SEANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DU 13 NOVEMBRE 2014**

**N° 3**

Date de la convocation :

31/10/2014

Nombre de membres :

**13**

Présents :

**9 (point 1 et 2)**

**10 (point 3)**

Votants :

**9 (point 1 et 2)**

**10 (point 3)**

Le treize novembre deux mille quatorze à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Étaient présentes :**

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, QUINET, NIVERT, GALERNE, VEZIN,  
MOUREAUX, LAMBERT, TECHY

**Étaient absentes excusées :** Mesdames MAILLARD, CHOLET, ROY

Mme CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire souhaite la bienvenue au sein du CCAS à Madame Liliane TECHY

**1- Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 8 octobre 2014**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

**2 - Reconduction de la prise en charge partielle de la cantine pour un enfant avec un handicap**

Les membres du CCAS souhaitent lors de la dernière réunion étudier le dossier pour savoir s'il reconduisait cette aide pour l'année scolaire 2014/2015. La famille a déposé en Mairie fin octobre le dossier (l'avis d'imposition, la notification de la MDPH et la copie de la demande de la Mairie d'Andrézy).

Les membres décident de reconduire cette action pour l'année scolaire 2014/2015. Cette aide ne sera accordée uniquement pour la scolarité à l'école primaire.

- Le prix du repas a augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et est actuellement de 6,80 €.
- Le prix du repas à Jumeauville actuellement est de 4,50 €.

Actuellement la participation de la mairie de Jumeauville est de 2,23 € repas, il convient donc d'augmenter cette aide à **2,30 €**.

Le tarif est revalorisé chaque année au mois de janvier.

Par ailleurs, il est décidé que lors du prochain conseil d'administration, les membres vont établir des critères précis pour les demandes d'aides accordées aux Jumeauvillois (prise en considération ou non des conditions de ressources, domiciliation à Jumeauville...).

*Arrivée de Madame VEZIN à 18h55*

**3 - Famille en détresse :**

Une Jumeauvilloise, venue en Mairie fin octobre a indiqué être à la recherche d'un logement pour cause de séparation.

Pour se reloger au plus vite avec ses 2 enfants de moins de 3 ans, le loyer étant trop cher pour elle seule, il lui a été transmis les coordonnées de l'assistante sociale d'Epône ainsi que celles de la Maison pour tous à Aubergenville.

Cette personne a téléphoné à la Mairie de Jumeauville pour remercier d'avoir transmis ces diverses coordonnées et compte faire des démarches urgentes auprès des ces organismes.

### Questions diverses

Cadeaux de Noel pour les collégiens : A partir de leur entrée au collège, les Jumeauvillois reçoivent une place de cinéma en cadeau de Noël jusqu'à l'âge de 21 ans. Les membres souhaitent reconduire cette action mais limitent l'âge à 18 ans.

Le repas des Jumeauvillois :

Comme à l'accoutumée, les membres du CCAS organiseront le repas des Jumeauvillois.

Le Traiteur ROUSSEAU est retenu.

Un devis va lui être demandé pour être étudié lors de la prochaine réunion.

La date est fixée au Samedi 21 mars 2014 à 12h00.

Il est demandé à chaque membre de réfléchir à un spectacle pour ce repas ou maintenir l'animateur de l'an passé.

Cadeaux de naissance : 3 naissances.

Remerciements de Mme ZINGRAFF (suite à la visite de deux membres pour offrir un ballotin de chocolats pour son anniversaire).

Une chasse aux œufs pourrait être organisée le dimanche 5 avril 2015. Un membre va se renseigner pour les modalités.

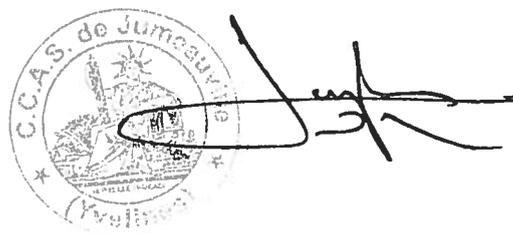
Un concert a été organisé à Hargeville en collaboration avec l'Ecole Nationale de Musique.

Un membre va se renseigner pour organiser un concert à Jumeauville.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 11 décembre à 19h00

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h50.

Le Président,

The image shows a circular official stamp of the CCAS de Jumeauville. The stamp contains the text 'CCAS de Jumeauville' at the top and 'Mairie de Jumeauville' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a cross, and a figure. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.